

# PORTES ET CHÂSSIS - PORTES

## GÉNÉRALITÉS :

### - Largeur de la feuille de porte (pour un seul battant) :

- Portes intérieures de 93 cm au minimum ;  
*en effet, pour obtenir un libre passage de 85 cm, il faut prévoir une feuille de porte de 93 cm à cause de l'encombrement du listel, des charnières et de l'épaisseur de la feuille de porte.*
- Portes extérieures (entrées et sorties secours) de 103 cm min., *afin d'obtenir un libre passage de 95 cm.*

### - Les charnières doivent permettre une ouverture à min. 90°, idéalement à 180° (afin d'assurer un libre passage le plus large possible et de permettre aux personnes de franchir la porte en ligne droite).

### - Hauteur minimale de la porte de 200 cm (partie inférieure du chambranle).

- **Porte contrastée** par rapport à son environnement immédiat (feuille de porte contrastée par rapport au chambranle de porte, par rapport au mur et par rapport à la quincaillerie) selon les normes de la fiche « signalétique », de manière à ce que les personnes déficientes visuelles la repèrent facilement.

### - Portes de même couleur pour les portes de même fonction, ce qui permet de visualiser rapidement où il faut se rendre.

### - Il est important de veiller également à l'isolation acoustique des portes.

*Les cloisons ont beau être isolées acoustiquement, les portes peuvent être l'origine de fuites acoustiques et déranger fortement des personnes déficientes visuelles et auditives.*

### - Des protections de bas de portes peuvent être utiles aux passages très fréquentés.

*Cela permet d'éviter les chocs des repose-pieds des fauteuils roulants (ex : plaque de protection en inox, en alu... sur une hauteur de +/- 40 cm à partir du sol).*

## PORTE MANUELLE :

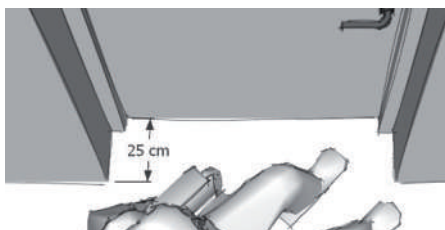
### Produit :

- **Béquille** : voir fiche « quincaillerie ».
- **Lisse horizontale** : voir fiche « quincaillerie ».
- **Résistance** comprise entre 3 kg et 5 kg au maximum, *de manière à ce que les personnes ayant moins de force dans les bras n'aient pas de difficulté à pousser ou à tirer la porte (attention à l'impact du poids de la porte et au ferme-porte s'il y en a).*

- Si ressort de rappel, le **retour de porte** doit être temporisé à 6 secondes, *afin de laisser le temps à la personne à mobilité réduite de franchir la porte.*

### Mise en œuvre :

- Le porte doit pouvoir rester en position ouverte, *ainsi les personnes à mobilité réduite ne sont pas obligées de tenir la porte en position ouverte tout en passant (plus particulièrement pour les personnes en fauteuil roulant, marchant avec une canne ou avec une tribune).*
- La profondeur du mur jusqu'à la feuille de porte ne peut dépasser 25 cm. *Au-delà, une personne en fauteuil roulant sera gênée par ses cale-pieds pour atteindre la poignée de la porte.*



## PORTE AUTOMATIQUE :

- Une **automatisation complète** (à l'aide d'un détecteur de présence) est préférable à une automatisation partielle (via bouton poussoir). *Une automatisation partielle sera plus difficile pour les personnes présentant des difficultés de compréhension et pour les personnes marchant difficilement.*
- Le système d'automatisation doit être **temporisé à 6 secondes**. *Cela laisse le temps à la personne à mobilité réduite de franchir la porte.*
- Le **détecteur de présence** doit être placé de manière à ce que le champ de détection soit suffisamment large pour détecter une personne assise ou debout (la porte doit être entièrement ouverte avant que la personne ne soit à sa portée).
- La porte automatique battante doit **s'ouvrir dans le sens de la progression**. Si circulation dans les deux sens, la porte doit être complètement ouverte avant que la personne (assise ou debout) ne soit dans le champ du battant.

## Caractéristiques indispensables :

- Feuille porte min. 93 cm (porte int.) / min. 103 cm (porte ext.)
- Charnières : ouverture min. 90°, idéalement 180°
- Hauteur de 200 cm min.
- Contraste feuille de porte
- Couleur porte par fonction
- Isolation acoustique

## Porte manuelle :

- Blocage en position ouverte
- Résistance 3 kg - 5 kg max.
- Retour porte temporisé 6 sec.
- Profondeur mur max. 25 cm

## Porte automatique :

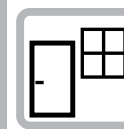
- Automatisation complète
- Temporisation min. 6 sec.
- Détecteur de présence bien positionné
- Ouverture dans le sens de progression
- Va-et-vient : ouverture anticipée

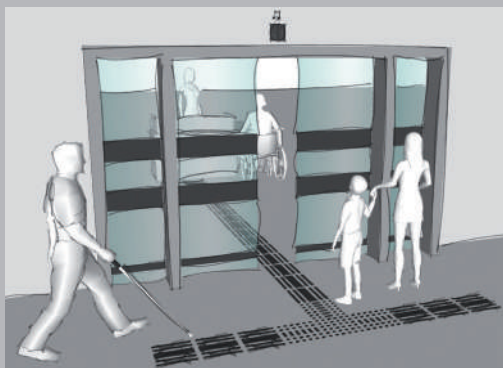
## Porte vitrée :

- 3 bandes contrastées ép. 7 cm



 Porte trop lourde





140 cm-160 cm du sol

85 cm-100 cm du sol

10 cm du sol



✓ Protection de bas de porte

## PORTE VITRÉE :

- Dans les bureaux et les salles de réunion, les portes doivent être vitrées ou partiellement vitrées ; en effet, la personne déficiente auditive qui se trouve dans son bureau peut ainsi être prévenue de l'arrivée de quelqu'un et lui faire signe qu'elle peut entrer.

Produit :

- La porte doit être sécurisée visuellement par au moins **3 bandes de couleur contrastées de 7 cm** de large selon les normes de la fiche « signalétique » (pour qu'elle soit détectable par tout un chacun) :
  - la première placée à 10 cm (hauteur du regard des chiens d'assistance et des personnes regardant vers le sol),
  - une autre placée entre 85 cm et 100 cm (hauteur du regard d'une personne en fauteuil roulant ou d'un enfant),
  - et l'autre entre 140 cm et 160 cm (hauteurs du regard des personnes adultes debout).

## JUDAS DE PORTE :

- Les judas de portes peuvent être intéressants pour les personnes déficientes auditives. Prévoir 2 judas de porte à 2 hauteurs différentes (HT 85-100 cm / HT 140-160 cm) afin de permettre aux personnes en fauteuil roulant, aux enfants, aux personnes de petite taille et aux personnes debout d'avoir un aperçu de la personne qui se trouve derrière la porte.

## PORTE COULISSANTE :

- Les portes coulissantes (et portes type « ELLIPSE ») permettent souvent de gagner de la place. *En effet, il n'y a pas de débattement de porte (ou réduction à 1/3 du débattement pour les portes « ELLIPSE »).* Par contre, elles sont plus difficiles à manipuler, car elles demandent une plus grande motricité des membres supérieurs. Et à cause de l'encombrement de la poignée, le libre passage est réduit.

Mise en œuvre :

- Attention : il faudra être particulièrement **attentif au système de rail** au sol (pas de ressaut) et au **système de rail supérieur** (prévoir un système de rail à roulement à billes très performant, permettant une manipulation très aisée).

## ARRÊTS DE PORTES :

Produit :

- Les **arrêts de portes muraux sont préférables** aux arrêts de portes au sol. *En effet, au mur, ils ne gênent pas la circulation des personnes.*

## RÉTENEURS ÉLECTROMAGNÉTIQUES :

- Un rétenteur électromagnétique permet de maintenir une porte en position ouverte, tout en relâchant la porte en cas d'incendie. *C'est souvent le cas de portes dans les couloirs (portes coupe-feu) qui restent ouvertes pour faciliter la circulation des personnes dans des zones de flux important. Ce système est bénéfique pour toutes les personnes à mobilité réduite, puisque ces portes ne demandent pas de manipulation.*

## LES INTERDITS :

Aucun **seuil ni ressaut** n'est toléré devant une porte (cf. fiche « critère 1 »)

*Les portes-fenêtres sont dès lors déconseillées sauf certains modèles (étant donné le dormant qui représente un ressaut) ; il faudra prévoir une porte sans dormant en partie inférieure ou avec un dormant intégré dans le sol.*

Aucune porte battante **ne peut s'ouvrir sur le cheminement** du visiteur.

**Aucune porte à tambour** ne peut être placée s'il n'y a pas de porte battante alternative à côté.

*Elle ne permet pas aux PMR de franchir la porte en ligne droite, l'espace y est restreint et elle impose aux personnes de franchir la porte à une certaine vitesse. De plus, les personnes malvoyantes y perdent leurs repères et leur perception de l'espace.*

**Les tourniquets sont à proscrire.**

*Ceux-ci demandent d'exercer un effort avec les bras, tout en devant avancer (en fauteuil roulant, avec une tribune, une canne, des béquilles...)*